

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les obligations légales dans le domaine de l'écoconception et les sanctions auxquelles est exposé le fabricant et le distributeur
- Comprendre la distinction entre la réglementation nationale et la réglementation européenne pour obtenir un produit « écoconçu »
- Utiliser le raisonnement de principe à suivre pour intégrer l'écoconception dans la production
- Améliorer la performance environnementale de l'entreprise
- Disposer de la feuille de route de mise en conformité.

Programme

Module 1 :« présentation de l'écoconception » :

- Définition de l'écoconception
- Approche par produit
- Approche *step by step* du cycle de vie du produit
- Réflexion dynamique sur l'intégration de l'écoconception dans les systèmes de fabrication de l'entreprise
- Mises en situation
- *Exercice : identifier le sens des obligations légales et le risque par une mise en situation*

Module 2 :« obligations légales du fabricant » :

- **Obligations européennes** (garantir la conformité du produit à toutes les réglementations européennes)
- **Obligations françaises** (mettre en place un plan de prévention et d'écoconception pour les filières concernées par la Responsabilité élargie du producteur)
- Mise en situation
- *Exercice : identifier pour un produit la réglementation relative à l'écoconception applicable à toutes les étapes de la production*

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel (dans vos locaux/ ou nos locaux) ou en distanciel

Public

Responsables/Référents qualité/ QSE, juristes, chef(fe) d'atelier, Responsable management

Prérequis

Bonne connaissance du fonctionnement des systèmes « qualité » pour faciliter l'élaboration du plan d'actions

Intervenant

Consultant Formateur référencé pour :

- Sa compétence pédagogique et didactique
- Son expertise des thèmes abordés (juriste et spécialiste en droit de l'environnement)

Durée

1 jour, soit 7 heures

Prix

450 € HT *frais de déplacements et d'hébergement du formateur facturés en sus le cas échéant*

Possibilité de prise en charge par les OPCO

Modalités d'accès

Sur demande par téléphone ou mail
Groupe limité à 6 participants

Dates proposées

- A définir ensemble

Suivi et évaluation

- Feuille d'émargement
- Evaluation des compétences par des ateliers pratiques et mises en situation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants
- Attestation de fin de formation

Accessibilité

Cidées Conseil & Formation est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.

Les + de Cidées Conseil & Formation : nos valeurs

Le succès d'une prestation intellectuelle est caractérisé par la qualité de la relation existant entre le client et celui qui assure la prestation.

Un des principes de notre métier est la coproduction de la prestation en même temps que son évaluation : il n'y a pas de possibilité de recommencer la prestation en cas de non-qualité.

Cidées développe une relation de confiance avec ses clients en s'appuyant sur des valeurs durables :

Privilégier l'être au paraître : simplicité, honnêteté et pragmatisme

L'esprit d'équipe : confiance, solidarité et bienveillance

Le plaisir : convivialité et bien être.